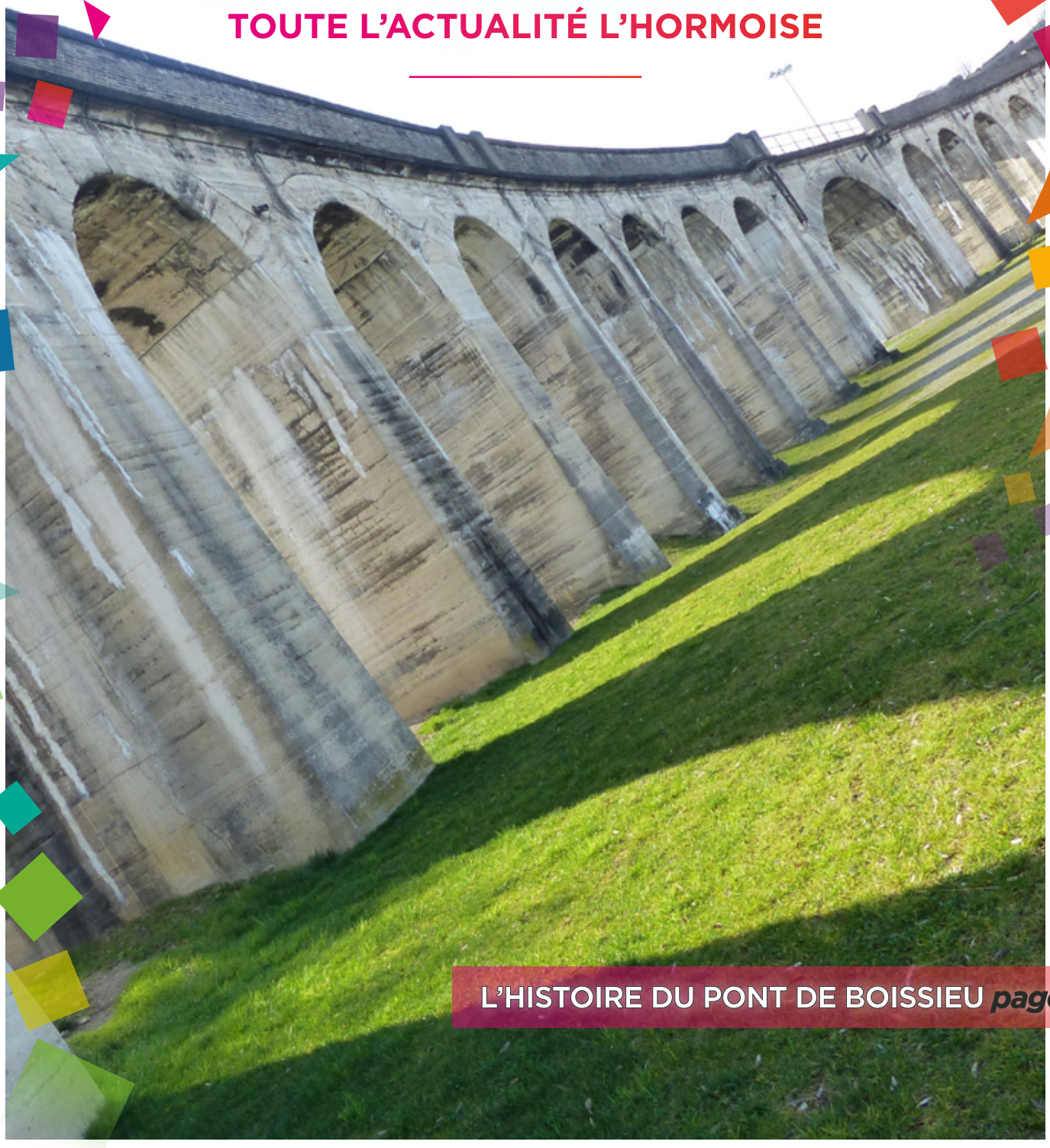
# L'HORME MAG

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE L'HORME

NOVEMBRE 2026 • N°77

## TOUTE L'ACTUALITÉ L'HORMOISE



L'HISTOIRE DU PONT DE BOISSIEU *page 11*

www.ville-horme.fr

Ville de L'Horme
Commune de Saint-Etienne Métropole



# ÉDITO

**Audrey BERTHÉAS**
MAIRE DE L'HORME

Chères habitantes, Chers habitants,

Pour une fois, je ne vais pas vous vanter les mérites des pages qui suivent, ni vous présenter les projets, les réalisations et les temps forts qui rythment la vie de notre commune. Vous les découvrirez au fil de ce bulletin municipal, qui témoigne du travail accompli et des actions menées collectivement.

J'avais plutôt envie de prendre un peu de recul sur une question que l'on peut légitimement se poser et que l'on entend régulièrement : **« Mais que fait le maire ? »**

Rassurez-vous, il ne s'agit ni d'un bilan, ni d'un exercice d'autosatisfaction, encore moins d'une tentative de justification. Simplement, une occasion de parler **avec un peu d'autodérision** d'une fonction souvent connue de tous, mais dont les réalités sont parfois moins visibles.

**Alors, que fait le maire de ses journées ?**

S'il suffisait de regarder son agenda, on y trouverait des réunions, des rendez-vous, des visites sur le terrain, des dossiers à étudier, des décisions à prendre et quelques imprévus glissés entre deux lignes. Et si l'on ajoute les cérémonies, les rencontres avec les associations, les échanges avec les habitants et les réunions du soir, on comprend vite que les journées sont parfois trop courtes.

Le matin, on se penche sur un dossier d'école. Quelques heures plus tard, il est question de voirie, de sécurité, de travaux ou de vie associative. Entre-temps, un téléphone sonne, un message arrive, une situation demande une attention particulière. On part régler un sujet et l'on en découvre parfois trois autres en chemin…

Être maire, c'est un peu jongler avec les priorités, sans jamais être certain de retrouver toutes les balles au bon endroit. C'est aussi essayer de se dédoubler lorsque plusieurs rendez-vous se présentent au même moment. À ce jour, je n'ai toujours pas réussi ce tour de passe-passe.

Et puis, il y a tout ce que l'on ne voit pas forcément. Avant le premier coup de pelle, il faut souvent des études, des échanges, des autorisations, des consultations, des financements et de la patience… beaucoup de patience. Derrière un projet qui se concrétise, il y a parfois des mois, voire des années, de travail préparatoire. Le maire ne dispose malheureusement ni d'une baguette magique, ni d'un bouton « résolution immédiate ». Quant au budget illimité, cela n'existe pas. Nous savons tous que par les temps qui courent, les fins de mois sont difficiles, même pour les collectivités !

**Mais surtout, que ne peut pas faire le maire ?**

Il ne peut pas tout décider, tout régler, tout accélérer. Il ne peut pas davantage être tenu pour seul responsable de tout ce qui se passe sur le territoire communal. Car si le maire est un interlocuteur de proximité, il n'est ni le seul décideur, ni le seul acteur de l'action publique.

La vie d'une commune repose sur une répartition des compétences et des responsabilités. Certains sujets relèvent de la municipalité, d'autres de l'intercommunalité, du Département, de la Région, de l'État ou d'organismes partenaires. Même avec toute la bonne volonté du monde, on ne peut pas intervenir partout, ni se substituer à chacun.

Le maire n'est pas un guichet unique, encore moins un service après-vente universel. Il peut écouter, orienter, intervenir dans le cadre de ses compétences, solliciter les bons interlocuteurs et rechercher des solutions. Mais il ne peut pas toujours décider, ni promettre ce qui ne dépend pas de lui.

Il en va de même au sein de la mairie. Les élus fixent les orientations, prennent les décisions qui relèvent de leurs responsabilités et veillent à leur mise en œuvre. Les agents municipaux, chacun dans son domaine de compétences, assurent leurs missions avec professionnalisme et engagement. Les rôles sont différents, mais complémentaires. Une commune ne fonctionne ni par la seule volonté de son maire, ni par la signature d'un élu : elle avance grâce au travail de toute une équipe.

**Et les habitants dans tout cela ?** Ils ont, eux aussi, toute leur place.

Être citoyen, ce n'est pas seulement constater ce qui ne va pas ou attendre que quelqu'un intervienne. C'est aussi s'informer, dialoguer, respecter les règles communes, faire preuve de civisme, participer à la vie locale et contribuer, à son échelle, à l'intérêt général. Une incivilité ne se règle pas toujours par un arrêté municipal ; la propreté ne dépend pas uniquement des services municipaux ; le bien-vivre ensemble ne se décrète pas depuis un bureau.

On peut légitimement attendre beaucoup de ses élus. Mais on ne peut pas attendre d'eux qu'ils fassent tout, à la place de tous.

Cela ne signifie pas qu'il faille renoncer à agir, bien au contraire. Cela signifie qu'il faut savoir faire la part des choses, distinguer les responsabilités, identifier les bons interlocuteurs et comprendre que certaines solutions nécessitent du temps, des moyens et la mobilisation de plusieurs acteurs.

Être maire, ce n'est pas avoir tous les pouvoirs. C'est assumer des responsabilités, écouter, expliquer, arbitrer, décider lorsque cela relève de sa compétence et chercher des solutions lorsque les situations sont plus complexes. C'est aussi reconnaître les limites… SES limites, sans jamais renoncer à l'engagement.

Et sur ce dernier point, je veux être très claire : mon engagement, lui, n'a rien de limité.

Avec l'ensemble de mon équipe municipale, je suis pleinement engagée à poursuivre le travail entrepris, à porter les projets qui nous tiennent à cœur, à écouter les habitants, à rechercher des solutions concrètes et à défendre les intérêts de notre commune. Nous continuerons à assumer nos responsabilités avec sérieux, sincérité et détermination, en gardant à l'esprit que chaque décision doit être prise dans l'intérêt collectif.

Nous ne prétendons pas tout savoir, tout pouvoir ou tout résoudre instantanément. En revanche, nous prenons pleinement la mesure de la confiance qui nous a été accordée et de la responsabilité qui l'accompagne. C'est avec cette exigence que nous continuerons à avancer, ensemble, au service de notre commune et de ses habitants.

Alors, finalement, **la vraie question n'est peut-être pas seulement « Mais que fait le maire ? », mais aussi : « Que pouvons-nous faire, ensemble, pour notre commune ? »**

Je vous invite maintenant à parcourir les pages de ce bulletin pour découvrir la diversité des actions, des projets et des initiatives qui font vivre notre commune au quotidien.

Et demain ? Une nouvelle journée, de nouveaux dossiers… et toujours l'espoir de pouvoir satisfaire aux demandes légitimes de nos habitants.

Bonne lecture à tous !

**Audrey BERTHÉAS**
**Maire de L'Horme**
**et l'équipe municipale**

**Suivez toute l'actualité de la ville de L'Horme sur Facebook et Illiwap !**

Mairie de L'Horme : Cours Marin - 42152 L'Horme
**04 77 22 12 09** / **mairie@ville-horme.fr**
www.ville-horme.fr
Ouverture lundi de 8h30 à 12h - mardi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 - mercredi de 13h30 à 17h30 et
jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 (permanence jusqu'à 19h sur rendez-vous)

L'Horme**Mag**

Directrice de la publication : Audrey Berthéas / Mise en page : Service communication / Impression : Rizzi Imprimerie (2 350 exemplaires) / Distribution : Chantiers éducatifs, Sauvegarde42

# SOMMAIRE



**PAGES 4 - 5**
Retour en images
*Fête de la musique, inauguration des bancs Soroptimist, Lancement de saison, Lire & Délires, Semaine Bleue*



**PAGES 6 - 7**
Actualités, Vie quotidienne Travaux et environnement
*Marché des espaces verts, état des lieux des travaux réalisés sans démarche, remplacement LED Cours Marin*



**PAGES 8 - 9**
Enfance Jeunesse
*Effectifs rentrée scolaire, renouvellement des dossiers d'inscriptions à l'accueil de loisirs, fermeture de fin d'année, labellisation BIO pour notre restauration collective, élections du CMEJ, création du CMJ*




**PAGES 10 - 11**
CCAS et Histoire
*Navette séniors, interview des bénévoles, registre des personnes vulnérables, Pont de Boissieu*



**PAGES 12 - 13**
Espace Culturel La Buire
*Karaoké, Tête de mioche, Cie Nosferatu, billetterie en ligne, Les Reines de Noël, parenthèse en attendant Noël, ateliers déco, ouvrages sélectionnés dans le prix De Page en Page*



**PAGES 14 - 15**
État civil, La parole aux élus et La Tribune
*Naissances, mariages et décès, Pourquoi commémorer ?, Tribune de la minorité municipale*

# RETOUR EN **IMAGES**

## // FÊTE DE LA MUSIQUE

La quatrième édition de la fête de la musique a réuni un public nombreux, malgré une météo difficile (vigilance orange canicule), où notre place de village a vibré au rythme de belles mélodies. Une fois encore, l'évènement a pris des airs de festival avec une programmation variée qui a ravi toutes les générations : **musique traditionnelle, urbaine, disco, folk, country**... Une première cette année : des danseurs de tous âges ont montré que **la musique se vit aussi en mouvement**.





La scène a accueilli **talents locaux et artistes confirmés**, devant un public toujours conquis par ce moment festif, devenu un « Instant L'Hormois » incontournable. Un grand merci à l'École de musique, à Candela Dance Studio, aux gagnants du concours de chant de la PEEP, au Trio Horizons Libres et aux musiciens de la CSF, mais aussi aux associations L'Hormoises (PEEP, APEL, École de musique, USH Foot) pour la restauration et les rafraîchissements, ainsi qu'aux services municipaux pour leur mobilisation, malgré la météo caniculaire.

## // UN ENGAGEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL DANS LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Les aficionados de la promenade dominicale, les passionnés du city-stade et les petits bouts qui se défoulent dans les jeux urbains dès que la sonnerie sonne la fin de l'école les ont sûrement remarqués. Et vous, les avez-vous vus ?

Deux bancs un peu particuliers ont pris place square Deflassieux et au sein du parc urbain. Ils ont été peints en orange à la fin de l'été par deux jeunes filles accompagnées par leur éducateur de la **Sauvegarde42** dans le cadre des chantiers éducatifs, avec une plaque apposée au centre.

Ils ont également fait l'objet d'un mini clip vidéo réalisé par nos jeunes élus du CMEJ disponible sur notre site internet.

**Un véritable engagement de tous, proposé par l'ONG Soroptimist pour que les jeunes filles et les femmes ne subissent plus aucune violence physique ou psychologique.**

Pour que les L'Hormoises de tout âge qui en ont besoin soient écoutées, accompagnées et aidées par des spécialistes avec un simple numéro : le **3919**.



## // LANCEMENT DE SAISON : UN GRAND MOMENT DE PARTAGE !



L'après-midi du 19 septembre, les espaces du pôle se sont animés avec des **ateliers**, des **jeux géants** et une **exposition interactive** qui ont ravi petits et grands.

Dès 17h30, nous avons accueilli au théâtre plus d'une centaine de personnes : le public fidèle de la saison a répondu présent !

Nous avons eu de très bons retours sur la proposition des rendez-vous et spectacles de la saison, ainsi que sur le **concert exceptionnel de Malaka**.

Nous remercions les sœurs Laurina et Sacha Moïsa et Florian Jacquemond aux percussions pour leur belle prestation de *MANG* et leur grande générosité.

Pour les artistes, c'est un retour en salle réussi après la période des festivals et une belle rencontre avec notre public L'Hormois !

Nous tenons également à remercier la **Médiathèque Départementale de la Loire** pour le prêt du matériel d'exposition, de jeux, etc.

Un très beau moment de partage !



## // LIRE & DÉLIRES



La deuxième édition de **Lire & Délires**, du **Réseau Itinérances**, a eu lieu samedi 3 octobre à Saint-Martin-la-Plaine.

Ce fut une journée de folie pendant laquelle un peu **plus de 800 personnes ont pu profiter des différents ateliers** concoctés par l'ensemble des bibliothécaires du réseau, professionnels et bénévoles.

Un **atelier numérique** avec le robot Cubetto, de la **sérigraphie**, un **coin lecture**, des **loisirs créatifs** autour du papier, des **jeux avec le Ludobus**, un **quiz musical**, une **mini-boîte de nuit**... mais aussi un **temps d'histoires** pour les tout petits qui a réuni 150 personnes le matin et pour clôturer la journée, un **concert western électro-pop** avec Fahro (Théophile Ardy et Roman Lateltin).

Une journée de partage pour petits et grands d'où l'on ressort avec le sourire et les yeux qui pétillent.



## // SEMAINE BLEUE 2026



À l'occasion de la **Semaine Bleue**, **La Comédie Triomphe** a accueilli nos aînés pour le **spectacle *GAGA DE SAINT-ÉTIENNE***, interprété avec brio par le duo Philippe Ayanian et Quentin Jaffrès.

Fouilla ! Près de **70 participants** ont partagé ce moment chaleureux et rempli d'humour locale.

Les rires des spectateurs nous ont apporté beaucoup de joie !

Un grand merci aux comédiens pour leur énergie communicative, au café-théâtre pour l'accueil, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui ont contribué à faire de cet après-midi un moment de partage et de convivialité !



## // NOTRE MARCHÉ D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Lors du Conseil Municipal du 29 avril 2026, les élus ont attribué, au groupement solidaire CONVERGENCE42, le marché d'entretien des espaces verts de la commune. Un choix qui fait le lien entre un service public local et un projet social qui redonne sa place à chacun dans l'emploi.

### Un groupe né de la solidarité

CONVERGENCE42 est un groupe d'entreprises solidaires créé en 1987 à Saint-Paul-en-Jarez sous le nom de SOS Petits Boulots, spécialisé dans la mise à disposition de personnels et les prestations de services dans le domaine de l'aide à domicile, de l'entretien d'espaces verts et de chantiers urbains auprès des particuliers et des professionnels. Ce groupe associatif a un objectif simple : permettre à chacun de trouver ou de retrouver sa place dans le monde du travail, grâce à un projet d'accompagnement socio-professionnel pour les personnes les plus éloignées de l'emploi.

Le groupe rassemble aujourd'hui 6 associations :

- SOS À votre service,
- SOS Intérim
- SOS Chantiers nature et urbain
- SOS Service à la personne
- Utile Sud Forez
- Staff 42

Chacune répond à un besoin différent sur les territoires de la vallée du Gier, de Saint-Étienne et de la plaine du Forez, mais toutes partagent la même conviction : le travail comme levier d'autonomie et de dignité.






### Un marché de trois ans, au plus près du territoire

Le marché actuel couvre l'entretien des espaces aménagés comme des espaces naturels, des talus, des accotements et des chemins communaux. Conclu pour trois ans, il prévoit une intervention par mois, d'avril à novembre. Sur cinq candidatures, la commune a retenu CONVERGENCE42.

### SOS Chantiers nature et urbain : l'insertion sur le terrain

C'est SOS Chantiers nature et urbain (CNU) qui intervient sur L'Horme. Son action va au-delà de l'entretien : l'association œuvre pour l'inclusion de tous et a déjà permis l'insertion professionnelle de plusieurs centaines de personnes.

Chaque salarié est accompagné dans la définition et la réalisation de son projet professionnel. L'association l'aide aussi à lever les freins qui l'empêchent d'accéder à l'emploi, qu'ils soient liés à la formation, au logement, à la mobilité ou à la confiance en soi. Ce parcours se déroule en trois temps :

1. une phase d'accueil et de diagnostic, pour faire le point sur les besoins et les envies
2. une phase de montée en compétences et de professionnalisation, de 10 à 18 mois
3. une phase de préparation à la sortie du parcours, de 4 à 6 mois, pour préparer l'avenir

### Une collaboration qui profite à toute la commune

Pour la ville, ce partenariat permet d'entretenir son cadre de vie tout en soutenant l'emploi local et l'inclusion. Pour CONVERGENCE42, c'est la reconnaissance d'un travail de terrain qui donne à des personnes une nouvelle étape dans leur parcours.

# TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

## // UN PASSAGE À L'ÉCLAIRAGE LED

Dans le cadre de sa démarche en faveur de la sobriété énergétique et du développement durable, la ville poursuit la modernisation progressive de son éclairage public.

Un nouveau chantier vient d'être réalisé sur le Cours Marin et son rond-point, ainsi que dans la rue Borel. Au total, **44 lanternes à sodium haute pression ont été remplacées par des lanternes LED**. Le chantier, d'une durée d'une semaine, a été réalisé sans perturbation de la circulation, chaque intervention prenant environ une heure par lanterne. La bonne nouvelle : les poteaux, hauts de 6m, étaient en excellent état. Seules les lanternes ont donc dû être changées, sans aucun travaux de génie civil, ce qui a permis une économie conséquente et un chantier rapide et propre.

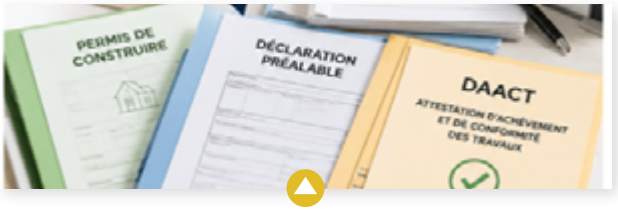
Les anciennes lanternes, âgées de plus de 20 ans, fonctionnaient encore au sodium, une technologie énergivore et à la lumière jaunâtre. **Avec les LED, le flux lumineux est mieux dirigé et donc davantage concentré vers les zones qui doivent réellement être éclairées, notamment la chaussée et les cheminements.** Cela permet de limiter les déperditions lumineuses et d'éviter autant que possible d'éclairer inutilement les façades et espaces environnants. Outre le gain esthétique et de confort, cette modernisation se traduit donc par une **baisse significative de la consommation électrique**.




Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise SOBECA, en lien avec le SIEL-TE42, qui accompagne la commune dans la modernisation et la maintenance de son éclairage public. **Ce remplacement permet de réduire de près de 62% la puissance nécessaire à l'éclairage.** Une modernisation contribuant ainsi à réduire durablement les consommations d'énergie et maîtriser les dépenses liées au fonctionnement de l'éclairage public. Avec cette nouvelle opération, les lanternes LED représentent maintenant 60% de notre parc.

# VIE QUOTIDIENNE

## // VOUS VENDEZ VOTRE MAISON ? N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT !




Chaque année, **la mairie est sollicitée en urgence par des propriétaires** qui s'apprêtent à vendre leur maison.

Au moment de la vente, le notaire demande très souvent au vendeur de fournir les autorisations d'urbanisme relatives au bien (permis de construire, déclarations préalables…), ainsi que les documents attestant de l'achèvement et de la conformité des travaux.

Or, de nombreux propriétaires découvrent à cette occasion que leur dossier est incomplet :

- les autorisations ont été égarées ;
- la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) n'a jamais été déposée ;
- certains travaux ont été réalisés sans autorisation ou ne sont pas conformes à celle qui avait été accordée.

Ces situations **conduisent fréquemment à des demandes en urgence auprès du service urbanisme**, quelques jours seulement avant la signature de la vente. **De la mi-juin à octobre 2026, nous avons comptabilisé 26 dossiers concernés.**

Lorsqu'un contrôle est réalisé, il peut mettre en évidence des différences entre les travaux autorisés et ceux effectivement réalisés.

Dans ce cas, une régularisation est nécessaire avant de pouvoir finaliser sereinement la transaction : dépôt d'un permis modificatif lorsque cela est possible ou, selon les situations, dépôt d'une nouvelle autorisation d'urbanisme. Ces démarches peuvent entraîner des délais supplémentaires et parfois reporter la signature de l'acte de vente.

**Les bons réflexes à adopter :**

- Conservez tous vos documents d'urbanisme (arrêtés, plans, permis de construire, déclarations préalables, DAACT, attestations de conformité…).
- À la fin de vos travaux, déposez votre DAACT en mairie afin que votre dossier puisse être clôturé.
- Avant de mettre votre bien en vente, assurez-vous que tous les travaux réalisés correspondent bien aux autorisations obtenues.
- En cas de doute, contactez le service urbanisme plusieurs semaines, voire plusieurs mois avant la vente. Une vérification anticipée permettra, si nécessaire, d'engager une régularisation sans compromettre votre projet de vente.

**Anticiper ces démarches, c'est gagner du temps, sécuriser votre vente et éviter des complications de dernière minute.**

# ENFANCE JEUNESSE

## // UN ENGAGEMENT DANS LE « MIEUX VIVRE »



Le 5 septembre, le parc urbain a accueilli une action proposée par le service enfance jeunesse éducation autour du thème **« santé, bougez ! »**. L'occasion pour petits et grands de découvrir, de manière ludique les stands proposés par nos différents partenaires présents sur site.

Les enfants ont également pu s'essayer, avec plaisir, à quelques **activités sportives**, comme un parcours « Ninja Warrior » ou une slackline, une **activité d'équilibre** qui consiste à marcher sur une sangle élastique tendue entre deux points fixes. Pendant ce temps, leurs parents ont pu échanger autour des thématiques variées telle que la **nutrition**...

Une véritable réussite pour ce premier week-end après la rentrée scolaire, qui rime souvent avec fournitures et documents administratifs, pour **inciter les L'Hormois à prendre soin d'eux** aux prémices de la saison automnale.



## // LA CRÈCHE ET LA MICRO-CRÈCHE

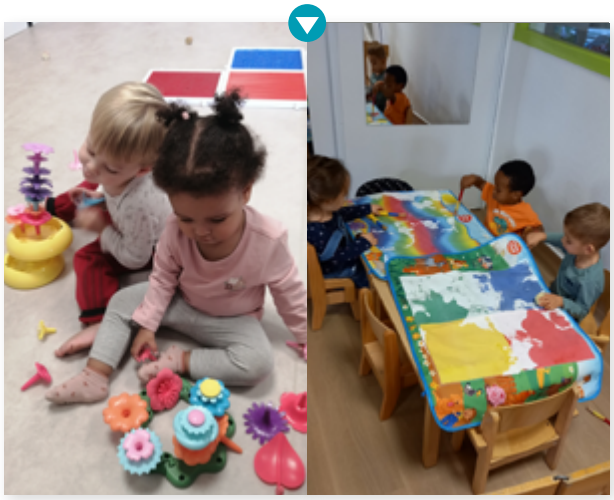
Le mardi 25 août 2026, la crèche et la micro-crèche ont réouvert leurs portes, après un mois de fermeture estivale.

L'équipe était en pleine forme pour accueillir les enfants et leurs familles.

Pour certains enfants, c'était le retour après 1 mois de vacances, alors que pour d'autres c'était un monde nouveau qui s'ouvrait à eux. Ces derniers, après une période d'adaptation, ont désormais pris leurs marques.

Place aux **jeux libres**, aux **activités dirigées**, à la **socialisation**, à l'**acquisition de l'autonomie**... toujours accompagnés par des professionnelles aux petits soins pour eux.

Si vous êtes intéressé(e) par de l'accueil occasionnel, vous pouvez contacter directement la directrice, Mme Sophie Play au **04 77 22 61 33**.



## // LES EFFECTIFS SCOLAIRES

En septembre 2026, ce sont **466 élèves** qui ont été accueillis dans les 2 écoles primaires (maternelle et élémentaire) de notre commune :

- **École Marcel Pagnol** : 283 élèves
- **École Le Grand Pré Saint-Nicolas** : 183 élèves

## // RENOUVELLEMENT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

**Dès le 30 novembre**, les **nouveaux dossiers d'inscription de l'accueil de loisirs** seront disponibles sur le site internet et auprès de la direction à La Canopée (17 rue Langard).

**Le nouveau dossier est une obligation pour permettre les inscriptions périscolaire, cantine, mercredi et vacances pour l'année 2027.**

Pour davantage d'informations, vous pouvez contacter Élodie Romang ou Pascaline Garcia au **04 77 31 89 82**.

## // FERMETURE DE FIN D'ANNÉE

Notre accueil de loisirs, ainsi que les deux établissements d'accueil de jeunes enfants : la crèche « Les Petits Câlins » et la micro-crèche « Les Minis Câlins » seront **fermés du 28 au 31 décembre**. Un repos bien mérité pour nos agents afin de retrouver les petits bouts et les plus grands en pleine forme et avec plein de nouveaux projets **dès le 2 janvier**.

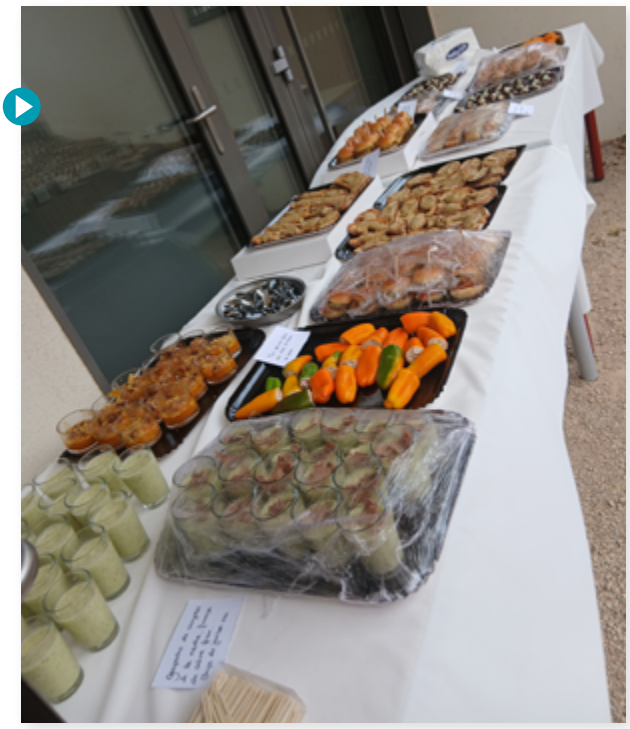
## // UNE RESTAURATION DE QUALITÉ RECONNUE PAR UN LABEL NATIONAL

La fin de l'été a également été marquée par la remise du **label « Territoire Bio Engagé »** symbolisant l'engagement de longue date, politique et technique, de notre service de restauration scolaire dans le **« bien manger »**.

Décerné par le Cluster Bio et la Fédération Régionale d'Auvergne-Rhône-Alpes d'agriculture biologique, ce label « deux fourchettes » signifie que **46% des produits servis à vos enfants au quotidien sont issus de l'agriculture biologique**.

**Première commune labellisée de la Loire**, la ville de L'Horme et ses agents œuvrent au quotidien pour une alimentation de qualité, loin des idées reçues sur la cantine scolaire.



## // DE JEUNES ÉLUS ENGAGÉS !

Le 17 novembre auront lieu les **élections du Conseil Municipal des Enfants** pour que des élèves de la commune, en classe de CM1 et CM2 de nos 2 écoles, puissent enrichir les rangs des jeunes élus qui souhaitent poursuivre leurs mandats.

Au programme des séances : une **collaboration avec les Bouchons du Cœur**, la **Ligue contre le Cancer** et un **projet intergénérationnel « atelier bois »** avec nos **séniors du CCAS** et nos **services techniques**, sans oublier leur participation aux cérémonies commémoratives et évènements mis en place par la ville.

Vous découvrirez prochainement les portraits des nouveaux élus et les actions du CME tout au long de l'année scolaire sur nos réseaux sociaux et notre site internet.




## // ET SI ON CRÉAIT UN CONSEIL MUNICIPAL DE LA JEUNESSE ?




Votre enfant est au collège ou au lycée et il souhaite s'engager auprès de sa commune ? Rencontrer d'autres jeunes de son âge pour construire ensemble des projets significatifs ? C'est possible. Le service enfance jeunesse souhaite développer un **Conseil Municipal de la Jeunesse**, en suite logique du Conseil Municipal des Enfants déjà installé.

Vous trouverez les informations nécessaires sur notre site internet ou auprès de la direction du service : **04 77 31 89 82**.

Pour que nos jeunes s'engagent, avec des séances qui n'empiètent pas sur leur emploi du temps scolaire, dans des projets qui leur correspondent, n'hésitez pas !

## // UNE NAVETTE SÉNIORS PORTÉE PAR DES BÉNÉVOLES DÉVOUÉS

Chaque mercredi matin, de 8h30 à 11h30, une navette dédiée aux séniors sillonne nos rues. **Un service précieux, né en 2020, qui repose entièrement sur l'engagement de trois bénévoles, non rémunérés, donnant de leur temps pour permettre aux personnes âgées de se déplacer.**

### Un service né d'une belle initiative

C'est grâce à l'engagement de bénévoles et au soutien des élus de l'époque que ce service a vu le jour. À l'origine, la navette était pensée uniquement pour le marché ; elle a ensuite été étendue aux autres services et commerces de la ville. Les colis de Noël et autres actions ont suivi la même dynamique, avec l'appui des bénévoles. **Un travail de longue haleine, mené ensemble, qui a permis de répondre à un véritable besoin des séniors de la commune.**




### La navette, c'est trois bénévoles

- M. Sanchez (à gauche), depuis 6 ans ;
- M. Oriol (au centre), depuis un peu plus de 2 ans ;
- M. Décline (à droite), depuis 3 ans.

### Une dizaine de bénéficiaires

Aujourd'hui, ce sont **11 personnes** qui ne peuvent plus conduire ou qui rencontrent des difficultés pour se déplacer, qui profitent de ce service chaque semaine. La navette peut desservir tous nos quartiers, permettant à chacun de se rendre à ses rendez-vous ou de faire ses courses en toute autonomie. Le créneau de 9h à 10h est d'ailleurs souvent complet, preuve de l'engouement pour ce dispositif. Et pour cause : les retours sont très satisfaisants — *« C'est génial, les chauffeurs sont très charmants et la personne chargée de l'accueil en mairie est très sympathique ! »*, nous confient deux habituées.

### Une montée en charge progressive

Au lancement du service, ils n'étaient que 3 à 4 bénéficiaires. **C'est en 2026 que la navette a accueilli de nouveaux usagers, portant le nombre à 11 aujourd'hui.** Une progression qui témoigne de l'utilité croissante de ce service au sein de la commune.




### Des bénévoles convaincus… et force de proposition

Les bénévoles trouvent ce service convivial et apprécié, et ne manquent pas d'idées pour l'améliorer. Ils suggèrent notamment l'installation d'un banc à proximité de la place Lanet pour permettre aux bénéficiaires de patienter confortablement en attendant la navette. Une proposition simple, qui illustre leur **attention constante au bien-être des usagers**.

Un grand merci à ces trois bénévoles, dont l'engagement fait vivre un service essentiel au quotidien des séniors L'Hormois.



# HISTOIRE

## // LE PONT DE BOISSIEU : UN VIADUC NÉ DE LA GRANDE GUERRE AU CŒUR DE L'INDUSTRIE DE LA VALLÉE DU GIER

### Un contexte de guerre et d'industrie

En 1917, la France est en pleine Première Guerre mondiale. Dans la vallée du Gier, les usines métallurgiques tournent à plein régime pour soutenir l'effort de guerre. C'est dans ce contexte que la société « Horme et Buire »*, héritière d'une longue tradition métallurgique locale, décide de moderniser sa logistique en reliant directement ses ateliers à la ligne de chemin de fer principale Saint-Étienne–Lyon.

**« La Compagnie des Fonderies et Forges de L'Horme », créée en 1847, devient en 1895 la « Société nouvelle des Établissements de L'Horme et de la Buire », puis la société « Horme et Buire » en 1909, après une faillite.*




### Un chantier confié à des prisonniers de guerre

Le viaduc est construit en 1917 par des prisonniers de guerre allemands et polonais détenus à proximité. Cette main-d'œuvre captive est à l'origine de son surnom populaire, resté dans les mémoires locales : le « Pont des Boches » ou « Pont des Allemands »...

### Un ouvrage à la trajectoire singulière

Comme vous l'aurez remarqué lors de vos balades en ville, ou lors des manifestations au stade Escot, le viaduc se distingue par sa courbure caractéristique : il s'élève et se courbe au-dessus de l'avenue Berthelot (l'ancienne Grande Rue) afin de guider les rails directement vers le grand complexe industriel, connu plus tard sous le nom de site Pasteur. Conçu dès l'origine pour le gabarit ferroviaire français, l'ouvrage permettait aux convois de marchandises de circuler sans rupture de charge, un atout logistique décisif pour l'usine spécialisée dans la construction de matériel roulant et fixe de chemin de fer, notamment la production de wagons.



### Un enjeu stratégique et vital

Avant la construction de ce viaduc, l'usine souffrait d'un isolement logistique : séparée de la ligne principale par la route nationale, elle devait procéder à des ruptures de charge coûteuses — décharger les wagons, traverser la rue en chariots, puis recharger les marchandises. Le pont a permis de faire entrer les trains directement au cœur des ateliers, un gain de temps considérable dans le contexte de l'effort de guerre. Cette infrastructure était d'autant plus indispensable que la concurrence faisait rage dans la vallée du Gier : les autres géants industriels, comme les aciéries de Saint-Chamond, disposaient déjà de leurs accès directs au réseau ferré. Sans cet embranchement, l'usine de L'Horme n'aurait pas pu rester compétitive.

### Un patrimoine sauvé par la commune

Au fil des décennies, l'ouvrage a connu de nombreux propriétaires, et le temps a fait son œuvre : le pont se dégradait peu à peu. Les rails, quant à eux, ont été volés peu avant l'achat de la commune. Face aux manquements du dernier propriétaire, la commune a dû agir en urgence en réalisant des travaux puis en faisant l'acquisition du pont en 2021. Notre but était donc de conserver ce site historique, représentatif de l'identité de la ville.



### Un vestige du passé industriel

Aujourd'hui, alors que notre paysage urbain s'est profondément transformé et végétalisé — la friche industrielle Pasteur a laissé place à un nouveau centre-ville —, ce viaduc demeure l'un des plus importants vestiges en béton de cette époque. Il rappelle aux passants que la commune est littéralement « née de l'industrie ».

### Un site mis en lumière

Au tout début de la création de Saint-Étienne Métropole, l'intercommunalité a voulu mettre en place un « plan lumière », demandant à chaque ville de choisir son site à éclaircir avec les couleurs métropolitaines bleu et vert. L'Horme a opté pour le pont : un choix symbolique fort, qui met en valeur ce vestige industriel tout en l'intégrant dans l'identité visuelle de la métropole.

# ESPACE CULTUREL **LA BUIRE**

## // VENEZ DÉCOUVRIR LES TOUTES PREMIÈRES RÉPÉTITIONS DU SPECTACLE *KARAOKÉ* ET PARTAGER UN RENDEZ-VOUS *ON RÉPÈTE VENEZ VOIR !*

**_Karaoké_ : quand la conférence vire au chant populaire**



À L'Horme, le karaoké se réinvente en spectacle !

L'Espace culturel La Buire accueille en résidence la compagnie Nosferatu artiste associée pour la création de son prochain spectacle *Karaoké* sous la forme d'une conférence-spectacle.

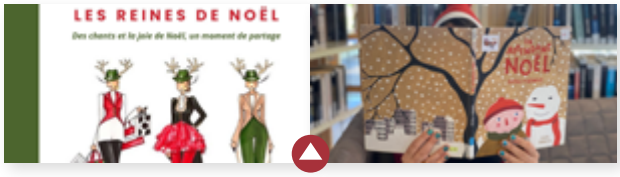
Une conférencière autoproclamée « ethno-anthropologue du karaoké » monte sur scène, forte de ses années de recherche sur ce rituel contemporain… et la conférence dérape aussitôt. Pseudo-science, démonstrations pratiques, témoignages « de terrain » et crises existentielles s'enchaînent : la rigueur académique fond dans la fièvre du chant populaire. Le spectacle bascule sans prévenir entre conférence universitaire, seul-en-scène comique et performance participative, pendant que le public, lui, passe de sujet d'étude à cobaye… puis à chœur collectif.

Texte : Angeline Bouille, Claudine van Beneden / Mise en scène : Claudine van Beneden / Avec : Claudine van Beneden, Raphaël Fernandez.

**Mercredi 9 décembre à 17h**

**Entrée gratuite (réservation conseillée)**

## // NOËL À L'ESPACE CULTUREL LA BUIRE




L'équipe de la médiathèque vous prépare un mois de décembre plein de féérie et de magie ! Tout commence dès le 1er avec la **Parenthèse en attendant Noël**.

Tout le mois de décembre, Natacha vous attend avec sa malle à histoires **les mardis, mercredis et vendredis à 16h50 et les samedis à 11h**. Un jour, une histoire pour patienter jusqu'au passage du gros bonhomme rouge.

**Mercredi 2 décembre**, plongez dans l'atmosphère chaleureuse des fêtes de fin d'année en musique.

Vous avez toujours rêvé de vivre Noël comme dans les films américains ? Alors, venez pousser la porte de la médiathèque et vous serez accueilli par **Les Reines de Noël** de la compagnie **Nosferatu** !

Mais ce n'est pas tout…

Les **mercredis 9 et 16 décembre après-midi**, venez participer à des ateliers **« Fabrique ta déco de Noël avec de la laine »**.

De la joie, du partage, de la tendresse, des surprises… de quoi faire briller les yeux des petits et des grands en décembre à la médiathèque !

## // *TÊTE DE MIOCHE #5* : UN FESTIVAL DEVENU INCONTOURNABLE !




Depuis cinq ans, ce festival rythme l'hiver à L'Horme et **son succès ne se dément pas**. Pensé comme un évènement rien que pour les enfants de 0 à 11 ans (parents tolérés !), il s'est imposé comme un **rendez-vous culturel majeur de la commune**, plébiscité année après année par les familles.

Au fil des éditions, le festival a su fidéliser son public grâce à une **programmation éclectique et accessible** : **soirée pyjama**, **spectacles musicaux**, **théâtre**, **danse** et **animations** pensés pour les plus jeunes, le tout en accès **gratuit** (sur réservation). Cette formule, à la fois conviviale et exigeante sur le plan artistique, explique largement l'engouement constant du public depuis la première édition.

Aujourd'hui, à l'aube de 2027, notre équipe ne cache pas son impatience. Un cinquième anniversaire qui promet d'être à la hauteur de la réputation du festival, avec un programme riche qui célébrera à la fois les jeunes spectateurs et cette belle longévité culturelle.

Rendez-vous donc à La Buire et hors les murs pour souffler ces cinq bougies en famille, et célébrer comme il se doit notre festival culturel !

**Du 15 au 30 janvier 2027**

## // BILLETTERIE EN LIGNE

Grande nouveauté cette année : vous pouvez désormais réserver vos places directement depuis votre canapé, 24h/24 et 7j/7 ! Quelques clics suffisent pour préparer vos sorties culturelles.

Découvrez la programmation 2026/2027 et faites votre choix !

**Scannez le QR code pour accéder à la billetterie.**

# NOS IDÉES **LECTURE**

Jeudi 5 novembre a eu lieu le lancement de la deuxième édition de **De Page en Page, l'évènement littéraire du Gier qui fait bouger les lignes**.

Découvrez les ouvrages sélectionnés par les bibliothécaires sur le thème des familles, et venez vite les emprunter.

## // *MERVEILLEUX* / COOKIE KALKAIR. – STEINKIS




Récit autobiographique coloré. L'histoire d'une famille bouleversée par l'AVC du père.

Un témoignage touchant, bouleversant, avec amour et humour. En un mot : MERVEILLEUX !

## // *L'ADOPTION – LE SOURIRE DU PLOMBIER* / ZIDROU ET MONIN. – BAMBOO




L'histoire toute douce d'une famille – 3 sœurs, dont 2 adoptées – l'histoire d'amour d'un père pour ses filles. Un récit débordant de tendresse.

## // *QUATRE JOURS SANS MA MÈRE* / RAMSÈS KÉFI. – PHILIPPE REY




Lorsque Amani, 67 ans, femme de ménage à la retraite, s'absente soudainement sans prévenir, c'est l'effondrement dans sa famille. Son mari et son fils partent à sa recherche. Une quête pleine de souvenirs, de tendresse et de bienveillance.

## // *DES ENFANTS UNIQUES* / GABRIELLE DE TOURNEMIRE. – FLAMMARION




C'est l'histoire d'Hector et Luz, deux adolescents en situation de handicap. C'est l'histoire d'un amour qui grandit grâce au soutien de leurs familles. Un premier roman qui nous touche en plein cœur, qui nous émeut, qui fraye un chemin de compréhension de soi et des autres.

## // *MARCHER DANS TES PAS* / LÉONOR DE RÉCONDO. – L'ICONOCLASTE




Un itinéraire familial marqué par la guerre civile espagnole. Un roman sur l'identité, la mémoire, l'exil, avec une écriture tout en finesse et poésie.

De novembre à juin, les médiathèques du **Réseau Itinérances** vous proposent de lire et voter pour ces ouvrages.

Mais **De Page en Page**, c'est aussi plein de rendez-vous dans les 17 médiathèques toute l'année sur le thème des familles.

Programme à venir...

# ÉTAT CIVIL 2ÈME SEMESTRE 2026

## BIENVENUE À...



| | |
|---|---|
| Martin COULOUMY | 09/06/2026 |
| Deilya, Soraya BENARBIA | 03/08/2026 |
| Livie, Hélène, Marie-Louise BURTIN | 16/08/2026 |
| Alma, Zahya BECHAIRIA | 31/08/2026 |
| Rayane ABDEREMANE | 06/09/2026 |
| Marc-Éden, Levi NSANA LOUTHES | 09/09/2026 |
| Nahyl, Rabah TRAKA | 22/09/2026 |
| Evan, Jean-Marc, Gérard VIGIER | 26/09/2026 |
| Gaël NEYRET | 12/10/2026 |
| Lucas NEYRET | 12/10/2026 |

## FÉLICITATIONS À...



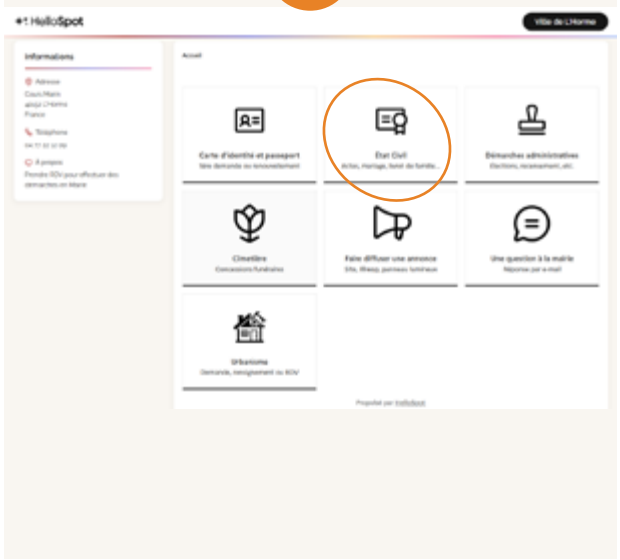
| | |
|---|---|
| Wieme GAZDALLI<br>Wanis, Madani SASSI | 23/05/2026 |
| Sofia HANI<br>Lyam YOUSFI | 20/06/2026 |
| Carine, Marie, Géraldine ROZIER<br>Frédéric MAISONNEUVE | 27/06/2026 |
| Amina REMILI<br>Soulëymen ZAIANI | 03/07/2026 |
| Sabine, Lucie, Mauricette BRACCO<br>Gnazzio ESPOSTO | 05/09/2026 |
| Émilie, Florence FRIGOUT<br>Tayeb, Sallah-Eddine BAHA | 11/09/2026 |
| Océane, Marie BRUCHET<br>Alexis, Éric, Michel GUILLIEN | 12/09/2026 |
| Cécile, Marie EXERTIER<br>Patrick LLÉDO | 14/09/2026 |
| Carole LHEN<br>Erkan CAYLAK | 26/09/2026 |
| Amel GUERROUACHE<br>Ryan, Salem, Jan KESSAI | 17/10/2026 |

## NOS CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE...



| | |
|---|---|
| Michel, Maurice THIÉRY | 22/05/2026 |
| Alice FREYSSINET née BONNARD | 03/06/2026 |
| Lucia VIVIANI née CARBONI | 26/06/2026 |
| Émile, Louis IMBERT | 15/07/2026 |
| Maryse, Marcelle, Eugénie BLANC née LAVAL | 15/07/2026 |
| Nacer OUALI | 25/07/2026 |
| Françoise, Claude TARDY née JUILLARD | 02/08/2026 |
| Antonio FLORES | 08/08/2026 |
| Gaston, Émile, Pierre LUGGER | 22/08/2026 |
| Daniel, René JEANNOT | 07/09/2026 |
| Simone, Antoinette BENOIT née BARBIER | 17/09/2026 |
| Monique, Maryse POUILLOUX née BOS | 18/09/2026 |
| Madeleine, Marie VILLETTE née MICHON | 19/09/2026 |
| Michel, Stéphane DÉCLINE | 29/09/2026 |
| Marie, Noëlle ROYON née RASPER | 14/10/2026 |
| Danielle PALAZON | 16/10/2026 |
| Odile, Marie-Thérèse TEYSSIER née MOREL | 16/10/2026 |

## EFFECTUEZ TOUTES VOS DÉMARCHES EN LIGNE !



# LA PAROLE AUX ÉLUS

**Pourquoi commémorer ?**

Commémorer c'est se rappeler ou célébrer, par une cérémonie publique et officielle, le souvenir d'une personne, d'un acte ou d'un évènement du passé.

Notre histoire est longue et parsemée de temps forts, heureux, mais bien souvent douloureux, voire parfois dramatiques, qui font l'objet de commémorations.

Depuis bientôt deux générations, nous n'avons pas connu de guerre sur le sol national, et l'objet des commémorations se rapproche plus de rappels de moments d'histoire que de faits vécus par des hommes trop souvent dans la douleur.

Une commémoration n'est pas un simple rappel historique, un simple souvenir pour d'anciens acteurs peu écoutés aujourd'hui, ou pour des passionnés d'histoire.





Une commémoration, parce qu'elle nous rappelle des évènements dramatiques, doit donc nous ouvrir, nous informer sur les raisons qui les ont provoqués, donc sur nos racines. Mais elle a également pour but de nous préparer à l'avenir, si possible éviter que les mêmes causes produisent les mêmes effets, d'où ce rôle éducatif primordial auprès des jeunes en particulier.

La présence des jeunes, bien préparée et suivie d'échanges éducatifs est donc une des composantes de l'éducation au sens large.

**Commémorer n'est pas regarder en arrière avec nostalgie, mais c'est avoir une attitude positive, qui s'appuie sur le passé pour construire l'avenir confié aux jeunes d'aujourd'hui.**

Bertrand Segretain

Conseiller délégué à la Jeunesse et à la Mémoire (protocole)

# LA TRIBUNE

**Pour l'avenir de notre commune**

Être dans l'opposition, c'est avant tout rester engagés pour notre commune et pour l'ensemble des habitants. Notre rôle est d'être attentifs aux décisions prises, de questionner lorsque cela est nécessaire et de proposer des solutions lorsque nous pensons pouvoir améliorer les choses.

Nous souhaitons porter une opposition constructive, respectueuse et indépendante, sans polémique inutile. Notre priorité reste l'intérêt général et l'avenir de notre commune.

Nous continuerons à être à l'écoute des habitants, de leurs préoccupations, de leurs attentes et de leurs idées. Parce qu'une commune avance lorsque chacun peut être entendu et lorsque le débat démocratique trouve pleinement sa place.

Notre engagement demeure intact : défendre les intérêts des habitants, contribuer au développement de notre commune et préparer ensemble un avenir à la hauteur de leurs attentes.

**Pour notre commune, pour ses habitants et pour son avenir, nous resterons présents et engagés**

L'Horme, un nouvel horizon

Hervé Farce

# AGENDA

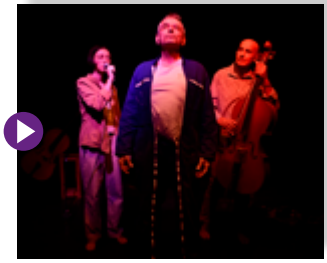
**Médiation santé** | Perdu dans le système de santé ?

Mme Christelle Plantier, médiatrice en santé, est présente pour écouter et identifier vos besoins.

+ d'infos sur **www.ville-horme.fr**

Sur rendez-vous par téléphone au **06 48 42 42 65** / ou par email : **c1plantier@mutualite-loire.com**.

**Le 17/11 - 14h & 20h :**
**Espace Culturel La Buire**
*(Re)naissance*
Théâtre
Cie de L'Âme à la vague
À partir de 13 ans
Durée : 1h20





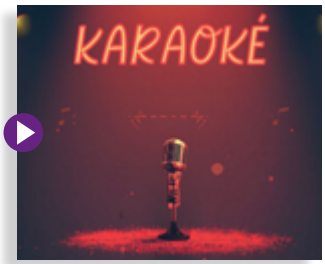
**Du 01 au 23/12 :**
**Médiathèque**
*Parenthèse en attendant Noël*
Lectures d'histoires dès 5 ans
Gratuit

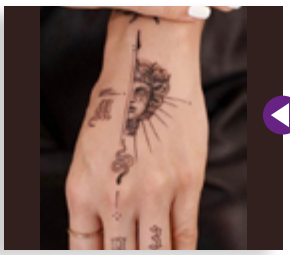
**Le 02/12 :**
**Médiathèque**
*LES REINES DE NOËL*
Cie Nosferatu
Surprise musicale

**Les 09 et 16/12 :**
**Médiathèque**
*Atelier fabrique ta déco de Noël avec de la laine*




**Le 09/12 - 17h :**
**Espace Culturel La Buire**
*Karaoké*
On répète, venez voir !
Cie Nosferatu
Théâtre musical
Gratuit



**Le 16/12 - 17h :**
**Espace Culturel La Buire**
*Déesses*
On répète, venez voir !
Cie De La Commune
Théâtre
Gratuit

**Le 06/01 - 10h & 16h30 :**
**Médiathèque**
*Petites histoires*
Avec Natacha
Dès la naissance
Durée : 30 min
Gratuit






**Le 06/01 - 17h :**
**Espace Culturel La Buire**
*Le Corbeau*
On répète, venez voir !
Cie Les 3812
Théâtre
Gratuit

**Du 15 au 30/01 :**
**Espace Culturel La Buire**
*Tête de mioche #5*
Un festival pour les 0-11 ans
Soirée pyjama, spectacles musicaux, danse...
Gratuit sur réservation






Le 15/01 - 19h30 :
Médiathèque
Soirée pyjama
À partir de 6 ans

Le 19/01 - 10h30 & 14h30 :
Séances hors les murs
*Petites Querelles*
Théâtre de La Tarlatane
À partir de 6 mois
Durée : 20 min





Le 23/01 - 14h30 & 17h :
Espace Culturel La Buire
*#Petit corps*
Cie R/Ô
À partir de 6 ans / 1h

Le 30/01 - 11h & 16h :
Espace Culturel La Buire
*Le Petit royaume*
À partir de 6 mois
Durée : 30 min



**Espace Culturel La Buire** service culturel
04 77 19 18 27 / culture@ville-horme.fr
Mairie de L'Horme - Service Culturel
Cours Marin - 42152 L'Horme

Médiathèque
04 77 19 18 24 / mediatheque@ville-horme.fr
Cours Marin - 42152 L'Horme

Accès salle de spectacles
Place Lanet 42152 L'Horme

Espace Culturel La Buire
espace.culturel.la.buire